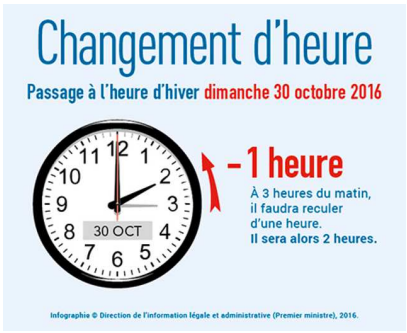


Infos communales
Saint-Médard 2016



COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 7 octobre 2016

Etaient présents : Evelyne FLACHER – Odile GIRAUD – Sébastien DESHAYES – Valérie DA FONTE - Agnès DESCOMBE – Michel FAURE - Yves LAURANSON - Françoise MERLLIE

Absents excusés : Jennifer BARONNIER –- Maxime THOLOT (pouvoir donné à Odile GIRAUD)

A l'ordre du jour :

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LE LUNDI 31 OCTOBRE 2016

- **OFFRE DE PRESTATION PORTAGE DE REPAS**
  - Proposition de la commune de Saint Christo en Jarez
- **VOIRIE**
  - Programme de cet automne lié aux subventions
- **REMUNERATION DES ELUS**
  - Application de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015
- **ORGANISATION DES PERMANENCES**
  - Elections municipales 20 et 27 novembre 2016
  - Distribution des sacs poubelle
  - distribution des numéros d'habitations
- **DOSSIERS EN COURS**
  - Commission fleurissement
  - Point sur les travaux de la Bulle Verte
- **QUESTIONS DIVERSES**

Alerte aux lingettes !
Votre argent est en jeu
(article page 4)

OFFRE DE PRESTATION PORTAGE DE REPAS

Proposition de la commune de Saint Christo en Jarez

Suite à l'agrandissement de leur cantine pour le portage des repas aux personnes âgées, une demande nous a été faite pour une participation financière de 0,33€ par habitant sur 10 ans correspondant aux frais du remboursement du prêt contracté pour ces travaux.
Néanmoins, à ce jour notre restaurateur local « La Cocotte des Envies » assure le même service pour nos aînés pour un coût de repas moindre. Afin de favoriser la pérennité de nos commerces ruraux, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande de la commune de Saint-Christo-en-Jarez.

VOIRIE

Programme de cet automne lié aux subventions

Suite aux orages, des reprises de gravillonnage ont été effectuées sur certaines voies de la commune (La Chevillonnière – Chemin du Vert – Le Guillarme). Un devis effectué pour le goudronnage des abords de la Halle des Sports s'élève à 189 000€. Compte-tenu du budget, la réalisation de ces travaux ne peut être envisagée dans l'immédiat. Le goudronnage de la cour de l'école doit être effectué durant les vacances scolaires par l'entreprise Degruel pour un montant estimé à 29 910€. Les arbres seront conservés avec un cerclage au niveau du sol pour la sécurité des enfants. A la demande des agriculteurs, la taille de certains arbres bordant certaines chaussées (chemin de Passe-la-Goutte, route de La Thierry, etc...) va être effectuée avec la location d'un appareil de coupe.

REMUNERATION DES ELUS

Application de la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

Lors de la dernière rencontre de septembre entre le Sous-Préfet et Madame le Maire, celui-ci lui a rappelé que la commune n'était pas en conformité avec la loi n°2015-366 concernant l'indice de rémunération des élus. En effet, une loi du 31 mars 2015 impose au maire de prendre la totalité de leurs indemnités. Cependant aucun rattrapage ne sera fait.
En outre, le gouvernement impose un prélèvement de 1% pour le DIF sur le salaire des adjoints et du maire. Un rattrapage a été fait sur 10 mois.

ORGANISATION DES PERMANENCES

Elections municipales 20 et 27 novembre 2016

Les horaires des permanences des bureaux de vote pour les élus sont définis pour les scrutins des 20 et 27 novembre prochain en vue des élections partielles pour assurer le remplacement des conseillers municipaux démissionnaires. **Le bureau de vote sera alors ouvert de 8 à 18 heures les 20 et 27 novembre.**

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Commission Fleurissement

Suite au départ de Laure Tronchon, la commission fleurissement a été reprise par Evelyne Flacher. Une réflexion est menée par la commission afin d'étudier l'aménagement des abords de la Halle des Sports. L'arrachage de la haie qui empêchait le passage du camion de livraison du gaz, a commencé. Une prochaine réunion est prévue le 17 octobre.

Commission Patrimoine

Une étude est menée concernant la possibilité d''acquisition d'un logiciel informatique pour la gestion du cimetière. Une réunion est prévue le 17 octobre afin de choisir le prestataire.

Point sur les travaux de la Bulle Verte



Une réunion a eu lieu le 9 septembre dernier en présence des communes concernées (Chamboeuf, Saint-Galmier, Saint-Médard et BADOIT).
Un diagnostic concernant l'assainissement collectif a été lancé.
Une caméra inspectera notre réseau en période sèche et humide.
L'Agence « Réalité Environnement » a été retenue pour les travaux dont le coût total s'élève à 45 084,50€ HT.
Des subventions sont accordées à hauteur de 80% dont une subvention de l'agence « Loire-Bretagne » de 36 498€.

INFOS COMMUNALES

Distribution des sacs poubelle et des numéros d'habitation

Il avait été envisagé que la distribution des sacs poubelle et des numéros d'habitation puisse être effectuée le même jour. La société Kromm Group nous a informés de la possibilité d'un retard dans la livraison des numéros d'habitation. Les dates de distribution seront publiées dans la prochaine feuille d'infos de novembre.

Repas de fin d'année des aînés

Petit rappel : pensez à vous inscrire en mairie pour le repas du samedi 19 novembre 2016 à la salle d'animation.

Assainissement : canalisations bouchées, pas de lingettes dans les toilettes

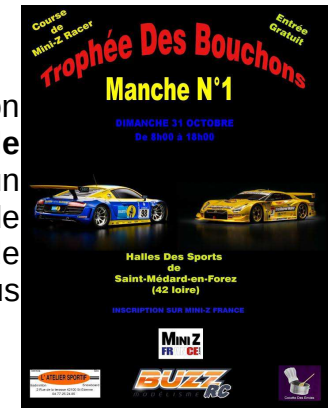


Contrairement à ce qui est souvent affirmé sur leur emballage, les lingettes ne sont pas « biodégradables ». Bien au contraire. Elles ne se déchirent pas lorsqu'elles passent dans les mâchoires des pompes de relevage, mais les saturent et parviennent au final à les bloquer. Elles peuvent effectivement simplifier la vie mais les nuisances qu'elles peuvent générer sont aussi importantes que le progrès qu'elles représentent. Si l'usager a le mauvais réflexe de les jeter, après usage dans les toilettes et que ce geste est répété par de nombreux utilisateurs, elles finiront par avoir carrément raison du système d'assainissement. Alors ne jetez pas les lingettes dans les toilettes. Merci de votre compréhension.

C'est votre argent qui paie les travaux. Autant l'utiliser ailleurs !

INFOS ASSOCIATIVES

Association Mini Bolide San Miardère



L'association Mini Bolide San Miardère vous invite à venir voir une compétition de modélisme 1/28ème à la Halle des sports de Saint-Médard-en-Forez **le dimanche 30 octobre de 9 à 18 heures**. La course compte pour un championnat régional « le Trophée des Bouchons ». Une quarantaine de pilotes s'affronteront sur une piste en tapissons de 100 m² sur des manches de 8 minutes. Une buvette sera sur place avec Hot-dog à la vente. Nous vous attendons petits et grands à venir partager ce moment de convivialité.

Fédération Fêtes des Fleurs

La prochaine réunion aura lieu **le 8 novembre 2016** à la salle d'animation (salle du rez de chaussée) à **20h30**. Objectif : révision des statuts (autorisation de présence au bureau d'un membre non président d'association. Présence obligatoire des 8 présidents d'association membre ou de leur représentant qui aura droit de vote. **Cette réunion est publique et ouverte à tous**.

Prochain
Conseil Municipal
le vendredi 4 novembre
à 19h30 en mairie